

Dimanche 22 mars

5ème dimanche de Carême

- * 9h00 Les Chères – P. Skof
- * 9h30 Lissieu – P. Chatelus
Messe à l'intention de Jacqueline PAPILLON
- * 10h30 Chasselay – P. Skof
Messe aumônerie
Suivie d'un pot de l'amitié
- * 11h00 Chazay – P. Chatelus
Messe ND de Lourdes – messe des hospitaliers
Messe à l'intention de Danièle COUBLE

Mardi 24 mars

- * 9h00 Chasselay - P. Skof

Mercredi 25 mars

L'annonciation à la Vierge Marie

- * 9h00 Chazay – P. Chatelus
- * 19h30 Lissieu – P. Skof

Jeudi 26 mars

- * 9h00 Chazay - P. Skof

Vendredi 27 mars

- * 7h00 Lissieu - P. Skof

Samedi 28 mars

- * 18h30 Civrieux – P. Skof

Dimanche 29 mars

Dimanche des RAMEAUX et de la PASSION du Seigneur

Quête Denier de Saint-Pierre

- * 9h00 Marcilly – P. Skof
Messe des familles
RV A LA CROIX, EN BAS DE L'ÉGLISE
- * 9h30 Lissieu – P. Chatelus
Messe à l'intention de Gilles ESPIER
- * 10h30 Chasselay – P. Skof
Messe à l'intention de Suzanne LA SELVE
RV DANS LA COUR DE LA CURE
- * 11h00 Chazay – P. Chatelus
Messe à l'intention de Danièle COUBLE et de Marie-Anne CHAPOLARD



A lire !

Dans son dernier essai "La vie machinale", Gaultier Bès, professeur de lettres et membre de l'éco-hameau de La Bénisson-Dieu dans la Loire, explore les conséquences de la généralisation de l'intelligence artificielle. Une mise en garde sévère, doublée d'une invitation à retrouver le goût de la liberté et du génie humain.

Un cri d'alarme retentissant. Pour Gaultier Bès, l'intelligence artificielle (IA) est une "arme de déshumanisation massive", annonciatrice d'une régression de la civilisation. Sa généralisation risque selon lui de provoquer une catastrophe pour l'humanité. Marié, père de cinq enfants, normalien, Gaultier Bès est cofondateur de la revue *Limite*, professeur de lettres. Autant de casquettes qui lui permettent de décrire de manière certes radicale mais lucide le "désastre" écologique, social, économique, éducatif, éthique et politique lié à l'utilisation de l'IA. Une mise en garde sévère, doublée d'une invitation à retrouver le goût de la liberté et du génie humain.

Vous encouragez à résister à l'IA. Comment, concrètement, à notre mesure, résister à l'IA ? Un usage modéré est-il suffisant ? Mieux vaut-il tout bannir ?

Il est sans doute possible de n'utiliser l'IA qu'avec la plus grande parcimonie, avec prudence et discernement, pour quelques usages restreints où elle est particulièrement avantageuse. Mais, pour ma part, je préfère m'en passer complètement, et apprendre à me passer au maximum de tout type de machine. Cela dit, nul homme n'est une île : on n'échappe pas à son époque. Aussi faisons-nous des choix, selon ce qui nous apparaît vraiment utile ou franchement accessoire : nous avons un lave-linge, mais faisons la vaisselle à la main, je cultive un potager, un verger et nous avons des poules, mais nous avons investi aussi dans un robot de cuisine d'occasion, je n'ai pas de smartphone, mais je me connecte régulièrement à un ordinateur, etc. Mais on peut essayer d'être le plus radical possible dans son coin, en cultivant toutes les vertus immémoriales de l'humanité, cela n'aura qu'un effet modeste, de témoignage, sur le monde.

Il est nécessaire d'allier à cette humble résistance individuelle à l'empire technocratique – qui consiste au fond à vivre humainement une vie d'hommes et de femmes – une résistance plus collective. Cela passe par la vie de famille – qui est le premier maquis contre la "vie machinale" –, par l'engagement associatif, syndical, politique... et c'est ce que vivent tous ceux qui s'arrachent à l'hypnose des écrans pour vivre, en première personne, des aventures humaines, qu'il s'agisse de servir les pauvres, de visiter les malades, de s'occuper de jeunes ou de monter une pièce de théâtre. Enfin, face à la puissance de Big tech, il faut des politiques municipales, nationales et mondiales à la hauteur. Il faut des mesures incitatives – favoriser une économie artisanale et paysanne, respectueuse de la dignité des travailleurs et de la santé des écosystèmes dont nous dépendons – et des mesures coercitives – faire payer leurs impôts aux géants de la Tech ou interdire les smartphones dans les établissements scolaires est un bon début.

Adoration du Saint Sacrement

- * Du **mercredi après la messe de 9h** au jeudi à 10h à l'église de **Chazay**
- * Du **jeudi 12h** au vendredi 16h à l'église de **Lissieu**.

PROGRAMME du CAREME

Chemins de croix :

- Vendredi 27 mars à 20h15 à Lozanne (P.Chatelus)
- Vendredi SAINT 3 avril à 15h : chemin de croix à Chasselay (P.Skof)
- Vendredi SAINT 3 avril à 20h30 : chemin de croix en plein air à Lozanne (P.Skof)



Confessions :

- * Le mardi entre 9h30 et 10h à Chasselay (P.Skof)
- * Le mercredi entre 9h30 et 10h à Chazay (P.Chatelus)
- * Le jeudi entre 9h30 et 10h à Chazay (P.Skof)
- * Après les messes du dimanche s'il n'y a pas de baptême



Il est toujours possible de contacter le P.Skof (06-84-89-53-96) ou le P.Chatelus (06-31-01-01-80) par SMS.

Semaine Sainte :

- * Jeudi Saint 2 avril : Sainte Cène à Chasselay 20h30
- * Vendredi saint 3 avril : Office de la Croix Civrieux 18h + Chemin de croix aux flambeaux 20h30 à Lozanne
- * Samedi saint 4 avril : Vigile Pascale à Chazay d'Azergues 21h
- * Dimanche 5 avril : Pâques. Messes aux horaires habituels.

Veillée de carême avec les parents des enfants qui demandent le baptême : **Chasselay, le 24/03 à 20h30.**



Prochains RV « papote »

de St Vincent de Paul

à la salle Champin de Chazay de 14h à 17h
les lundis 6, 13 et 27 avril

Contact : Annick Robert au 06 76 29 67 40

Recherchons aides pour effectuer un grand ménage de l'église de Chasselay avant Pâques le **mercredi 25/03 à 14h.** Merci d'avance !

Chapelet des pères de famille :

Tous les lundis à 20h à St Jean-des-V.

Rencontres paroissiales :

- * Réunion **EAP** le 23/03 à 20h30 à la cure de Lissieu.
- * Préparation **Profession de foi** le 28/03 de 10h à 12h à la salle paroissiale de Chazay

Funérailles :

Jacqueline PAPILLON (79 ans) le 16/03 à Lissieu

Besoin de plusieurs sacristains pour l'église St André de Chazay afin d'assurer le service de l'autel le dimanche et lors d'événements exceptionnels. Formation dispensée.

Contactez le secrétariat. Merci d'avance !

